

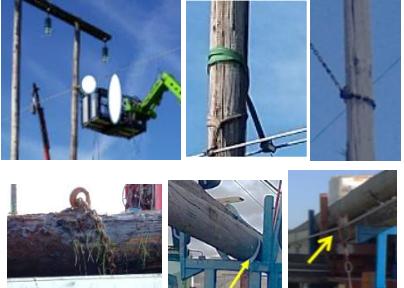
# Informations sur les dangers chimiques des activités sur supports en bois - applicable du 16/04/18 au 01/03/19

Source du danger	Danger	Classification Règlement CLP européen	Classification dangers pour la santé	Classification dangers pour l'environnement	Toxicité pour l'homme		Voies de contamination			
					Aigüe	Chronique	Cutanée Et protection spécifique		Inhalation Ingestion Et protection spécifique	Ingestion
Actions sur poteaux bois traités à la créosote	Créosote de goudron de houille Mélange complexe de substances chimiques	CMR cancérogène de catégorie 1B (effets supposés pour l'homme)	 H350 : peut provoquer le cancer H361fd : susceptible de nuire à la fertilité et susceptible de nuire au fœtus.		<b>Aigüe et chronique</b> Irritations et effets : - Cutané - Oculaire - Digestif - Pulmonaire - Cardiaque - Neurologique	Par contact créosote solide visqueuse liquide	<b>mains avant-bras, bras buste</b>	Respiration des vapeurs par proximité	non exposition faible	Indirecte via EPI ou vêtements de travail entrés en contact
Matériel entrant en contact du déblai des fouilles	Dont 90% hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Reprotoxique de catégorie 2 (effets suspectés pour l'homme)	 H315 : provoque une irritation cutanée H317 : peut provoquer une allergie cutanée H319 : provoque une sévère irritation des yeux	H410 : très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme H411 : toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme	<b>Chronique</b> Augmentation des risques de cancer poumon, peau, vessie, foie, rein, nez	+ indirecte par port d'EPI et vêtements de travail entrés en contact	<b>mains</b>			
Usinage de poteaux bois traités à la créosote	Poussières de bois inhalables	Travaux exposant aux poussières de bois inhalables : procédé cancérogène	N/A		<b>Aigüe et chronique</b> Irritations - peau - muqueuses (eczéma, rhinite) - oculaire (conjonctivite) Phénomènes allergiques (asthme) <b>Chronique</b> risque de cancers naso-sinusiens risque de lésions pulmonaires	<b>Projection</b> Oculaire Cutanée	<b>yeux mains avant-bras, bras buste</b>	<b>Respiration des poussières</b>	<b>voie aérienne</b>	
Usinage de poteaux bois traité au korasit KS2					<b>yeux</b>					
Actions sur poteaux bois traités au korasit KS2	Korasit KS2	Agent chimique dangereux non CMR	 H314 : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves H318 : provoque des lésions oculaires graves  H302: Nocif en cas d'ingestion H312: Nocif par contact cutané H332: Nocif par inhalation H335 - Peut irriter les voies respiratoires	 H400 : très toxique pour les organismes aquatiques H410 : très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	<b>Aigüe et chronique</b> Irritation cutanée (eczéma) Sévère irritation des yeux Irritation des voies respiratoires	Par contact Korasit KS2 solide	non exposition faible			
Ballast neuf au versement	Poussières de silice cristalline	Agent chimique dangereux non CMR	N/A		<b>Aigüe et chronique</b> Irritation yeux, voie respiratoire <b>Chronique</b> bronchites chroniques, silicose			Respiration des poussières	Non Exposition faible	

# Prescriptions pour se protéger du risque chimique – applicable du 16/04/18 au 01/03/19

## Protection vis-à-vis du risque chimique complémentaire aux EPI et VT :

- obligatoires de base dont lunettes de protection (visière, lunettes), indispensable à la protection des yeux contre les copeaux, poussières de bois traitées ou non (NA-SST-DRH-DSSQVT-GS-12-00025)
- obligatoires par activité précise du domaine liaisons aériennes (NA-SST-DRH-DSSQVT-GS-12-00025)

Actions sur poteaux bois traités à la créosote			
Manchettes de protection + Gants à double protection		Gants à double protection	
Guidage à la main de poteau créosoté ex. arrachage, (dé)chargement		Retrait de boulonnerie sur poteau créosoté (croisillons, poutre)	
Elingage et retrait d'élingage			
Ex. manœuvre de câbles, arrachage de poteau, (dé)chargement de poteau			
Pose de grillage sur un poteau créosoté non remplacé		Pose de boulonnerie sur un poteau créosoté non remplacé	mesure au polux 5 pose plaques

Matériel en contact du déblai des fouilles	Tronçonnage de poteau bois (traités ou non traités)
<b>Gants à double protection</b>	<b>Masque FFP3</b>
Manipulation des - plaques de protection - godets du tractopelle (guidage, changement de godet) Ne s'applique pas à : manipulation d'outils à manche (pelle, râteau, barre à mine, jauge)	Découpe de poteau Ex. à la dépose de la poutre, arrachage du poteau, au chargement
<b>Perçage de poteau bois traité à la créosote</b>	<b>Perçage de poteau bois traité au korasit KS2</b>
<b>Masque FFP3 + Manchettes de protection + Gants à double protection</b>	<b>Masque FFP3 + Gants à double protection</b>
si reperçage	Perçage de poteau traité au korasit KS2 (ex. pose croisillon, pose poutre, assemblage de poteaux)
<b>Perçage de bois non traité</b>	<b>Masque FFP3</b>
	Perçage de poteau brut (ex. pose croisillon, poutre) (Re)perçage de poutre

Utilisation efficace des protections	Conditions d'hygiène
Limiter le port prolongé des gants à double protection en les retirant pour les actions qui n'en nécessitent pas, sans stocker les gants à double protection dans les poches (ex. actions -sauf usinage- sur poteau traité au korasit KS2 ; conduite et commande d'engins ...).	S'appuyer sur les dispositifs existants (ex. bidon d'eau, lingette, chiffon, essuie-tout,...) et chercher à atteindre les objectifs suivants : accès à l'eau et à des moyens d'essuyage pour se laver (main, visage).
<b>Masque FFP3</b> : à placer sur le visage selon indication de l'emballage, sans les gants à double protection (possibilité de garder les manchettes si déjà portées)	Pauses (ex. hydratation, prise de nourriture) à distance des poteaux (éloignement des sources de contamination) et en retirant les protections individuelles spécifiques.
<b>Manchettes</b> : enfiler par-dessus la manche du vêtement de travail puis enfiler le gant à double protection, avec la zone du poignet par-dessus la manchette	
Elimination EPI et nettoyage VT	
<b>Stockage et élimination des EPI selon filière déchets dangereux</b>	
Gants à double protection en fin de journée	Masque FFP3 en fin de journée
	Manchettes après chaque retrait
<b>En cas de salissure de créosote du VT sur le buste</b> : le stocker pour nettoyage et en mettre un propre	
→ Procéder à un nettoyage industriel par un prestataire spécialisé en fin de semaine	
○ GMR sans prestataire spécialisé : stockage jusqu'à mise en place d'une prestation	

Gants à double protection avec matériau nitrile pour protéger des substances dangereuses		Manchettes de protection
Pictogramme à repérer sur gants	 mécanique 4121 4121 + chimique : 	Exemple sur e-APPRO Manchettes PS32 (SWH) LA
Exemples sur e-APPRO	Nitrile ALPHATEC™ 58-530 ou Nitrile MAXIDRY LR 56-530	